



RAPPORT ANNUEL



APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

2022

Table des matières

1. PRÉAMBULE.....	3
2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.....	3
3. OCTROI DES CONTRATS	5
3.1 Contrats	5
3.2 Rotation des fournisseurs	5
4. PLAINTÉ	5
5. SANCTION.....	5
Annexe du point 3	6

1. PRÉAMBULE

Sanctionné le 16 juin 2017, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000\$ et plus, mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres publics (AOP). L'article 938.1.1 du *Code municipal du Québec* (C.M.) exige par ailleurs que des règles à cet effet soient prévues au Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal*, la Municipalité doit présenter annuellement, à une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement de gestion contractuelle.

2. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

En vertu de l'article 278 de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, la politique de gestion contractuelle de la Municipalité adoptée le 1^{er} janvier 2011 a été réputée être un Règlement sur la gestion contractuelle, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2018.

La Municipalité a adopté un nouveau règlement numéro 589-2022 portant sur la gestion contractuelle le 3 mai 2022 :

a. Contrat d'approvisionnement

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat d'approvisionnement 0 à 49 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 50 000 \$ et le S.A.P. S.A.P. et plus	Exceptionnel Sans objet	Exceptionnel Sans objet	Mode principal Sans objet	Possible Mode principal

b. Contrats de services autres que professionnels

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de services autres que professionnels 0 à 49 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 50 000 \$ et le S.A.P. S.A.P. et plus	Exceptionnel Sans objet	Possible Sans objet	Mode principal Sans objet	Possible Mode principal

c. Contrat de services professionnels

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de services professionnels (5) 0 à 24 999 \$	Mode principal	Possible	Possible	Inhabituel
25 000 à 74 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Possible
Entre 75 000 \$ et le S.A.P.	Exceptionnel	Sans objet	Mode principal	Possible
S.A.P. et plus	Sans objet, sauf force majeure	Sans objet	Sans objet	Mode principal (4)(5)

d. Contrat de travaux de construction

MODES DE SOLLICITATION (1)				
Types de contrat (2)	Gré à gré	Demande de prix (3)	Appel d'offres sur invitation écrite possible	Appel d'offres public
Contrat de travaux de construction 0 à 74 999 \$	Possible	Mode principal	Possible	Inhabituel
Entre 75 000 \$ et le S.A.P. S.A.P. et plus	Exceptionnel Sans objet	Possible Sans objet	Mode principal Sans objet	Possible Mode principal

- (1) Les contrats d'assurances demeurent assujettis aux dispositions du *code municipal*
- (2) Le prix du contrat tient compte des taxes nettes applicables
- (3) Un minimum de deux (2) demandes de prix doit être effectué
- (4) Les contrats pour les services d'un vérificateur demeurent assujettis aux dispositions du *code municipal*
- (5) Les règles doivent tenir compte des exceptions prévues au *Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels* (RLRQ, c.-19, r.2)

3. OCTROI DES CONTRATS

3.1 Contrats

Vous trouverez en annexe la liste détaillée des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ octroyés par la Municipalité en 2022.

3.2 Rotation des fournisseurs

Le fonctionnaire responsable de la sollicitation doit prendre les moyens nécessaires afin de favoriser une telle rotation et documenter le processus au moyen d'un support approprié, afin de favoriser une répartition équitable des contrats et l'accessibilité aux nouveaux concurrents de la région.

4. PLAINTES

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

5. SANCTION

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Annexe du point 3

Liste des contrats octroyés par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot de 2 000 \$ et plus totalisant au moins 25 000 \$

Pour la période du 2022-01-01 au 2022-12-31

FOURNISSEUR	TYPE DE CONTRAT	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE
Appel d'offres public			
Irrigation Marcel Girard et fils inc.	Autres services	Déneigement	193 905,80 \$
Nordmec Construction inc.	Travaux de construction	Construction station d'épuration des eaux	2 556 205,75 \$
Pavage Drummond inc.	Travaux de construction	Resurfacement rang Saint-Augustin	107 556,18 \$
Pavages Maska inc.	Travaux de construction	Resurfacement chemin Richard	297 389,71 \$
Appel d'offres sur invitation écrite			
Groupe Puitbec	Autres services	Forage de puits	32 340,29 \$
Pavages Maska inc.	Travaux de construction	Rapiécage chemins municipaux	93 954,99 \$
Demande de prix			
Aquatech Société de gestion de l'eau	Autres services	Opération eaux potable et usées	27 990,63 \$
Excavation Sylvain Plante & Fils inc.	Travaux de construction	Démolition station d'épuration désuète	21 810,76 \$
Excavation Sylvain Plante & Fils inc.	Travaux de construction	Reprofilage de fossés	12 014,89 \$
SSQ Groupe financier	Autres services	Assurances collectives	41 287,41 \$
Gré à gré			
142080030 Canada inc.	Services professionnels	Surveillance chantier ingénierie en structure	35 308,83 \$
ECC Environnement inc.	Autres services	Transport et disposition de boues de l'usine d'épuration des eaux usées	45 503,03 \$
Équipe Laurence ingénierie civile	Services professionnels	Surveillance de bureau en génie civil	45 271,40 \$
Équipe Laurence ingénierie civile	Services professionnels	Surveillance de chantier en génie civil	64 673,44 \$
Excavation Sylvain Plante & Fils inc.	Travaux de construction	Réparation fuite d'eau rue Paul-Lussier	3 041,09 \$
Excavation Sylvain Plante & Fils inc.	Travaux de construction	Travaux ponceau chemin Courtemanche	2 555,33 \$
Irrigation Marcel Girard et fils inc.	Autres services	Transport de boues de la station d'épuration des eaux usées	11 705,98 \$
Kemira Water Solutions Canada inc.	Approvisionnement	Sulfate d'aluminium	65 110,77 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Suivi usine temporaire et transitoire	27 088,11 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Plans et devis conduite aqueduc 5 ^e Avenue	22 705,05 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Coordination et soutien administratif travaux de construction station d'épuration des eaux	13 797,00 \$

WaterOClean inc.	Services professionnels	Surveillance de bureau mécanique de procédé station d'épuration des eaux	86 231,26 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Surveillance de chantier mécanique de procédé station d'épuration des eaux	51 738,76 \$
WaterOClean inc.	Services professionnels	Assistance technique projet d'approvisionnement en eau potable	4 501,27 \$
TOTAL			3 863 757,73 \$

Noter que les dépenses identifiées incluent les taxes.